

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

UC39 BioSonic Ultrasonic Cement Remover Concentrate

Date de révision: 18.05.2016

Date d'impression: 15.02.2018

Page 1 de 7

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

UC39 BioSonic Ultrasonic Cement Remover Concentrate

Autres désignations commerciales

UC39

09475

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société: COLTENE/Whaledent Inc.
Rue: 235 Ascot Parkway
Lieu: Cuyahoga Falls, OH 44223/USA
Téléphone: +1 (330) 916 8800
Téléfax: +1 (330) 916 7077
e-mail: info.us@coltene.com
Internet: www.coltene.com

Authorized Representative

Société: COLTENE/Whaledent GmbH & Co. KG
Rue: Raiffeisenstraße 30
Lieu: D-89129 Langenau
Téléphone: +49 (7345) 805 0
Téléfax: +49 (7345) 805 201
e-mail: info.de@coltene.com
Internet: www.coltene.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:
Liquide inflammable: Flam. Liq. 3
Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1
Mentions de danger:
Liquide et vapeurs inflammables.
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

hydroxyde de sodium
Octoxynol

Mention

Danger

d'avertissement:**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

UC39 BioSonic Ultrasonic Cement Remover Concentrate

Date de révision: 18.05.2016

Date d'impression: 15.02.2018

Page 2 de 7

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
1310-73-2	hydroxyde de sodium			10 - < 15 %
	215-185-5	011-002-00-6		
	Skin Corr. 1A; H314			
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			1 - < 5 %
	200-661-7	603-117-00-0		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
67-56-1	méthanol			<3 %
	200-659-6	603-001-00-X		
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1; H225 H331 H311 H301 H370			
	**			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

UC39 BioSonic Ultrasonic Cement Remover Concentrate

Date de révision: 18.05.2016

Date d'impression: 15.02.2018

Page 3 de 7

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.
Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.
En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).
Demander l'avis d'un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau en aspersion. Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂). Sable.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Matière appropriée pour diluer ou neutraliser: Acide.
Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Bien nettoyer les surfaces contaminées.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
uniquement à usage professionnel Conserver hors de la portée des enfants.
Observer le mode d'emploi.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Information supplémentaire

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Indications concernant le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Aluminium. Zinc. Acide fort, étain, nitromethane, nitro compounds,

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Ne pas stocker à des températures de moins de 0° C

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

UC39 BioSonic Ultrasonic Cement Remover Concentrate

Date de révision: 18.05.2016

Date d'impression: 15.02.2018

Page 4 de 7

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	
67-56-1	Méthanol	200	260		VME (8 h)	
		1000	1300		VLE (15 min)	
1310-73-2	Sodium (hydroxyde de)	-	2		VME (8 h)	

Valeurs limites biologiques

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
67-56-1	Méthanol; Alcool méthylique	Méthanol	15 mg/l	Urine	en fin de poste

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Lunettes à monture.

Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Protection de la peau

Blouse de laboratoire.

Protection respiratoire

Assurer une aération suffisante.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	transparent clair vert
Odeur:	caractéristique (Alcool.)

Testé selon la méthode

pH-Valeur:	13.5
------------	------

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	87 °C
--	-------

Point d'éclair:	29 °C
-----------------	-------

Pression de vapeur: (à 25 °C)	69 hPa
----------------------------------	--------

Densité (à 25 °C):	1.15 g/cm³
--------------------	------------

Hydrosolubilité:	complètement miscible
------------------	-----------------------

Viscosité dynamique:	100 mPa·s
----------------------	-----------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

UC39 BioSonic Ultrasonic Cement Remover Concentrate

Date de révision: 18.05.2016

Date d'impression: 15.02.2018

Page 5 de 7

10.5. Matières incompatibles

Aluminium. Fer., étain, Acide fort
nitromethane
nitro compounds

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67-56-1	méthanol				
	par voie orale	ATE 100 mg/kg			
	dermique	ATE 300 mg/kg			
	par inhalation vapeur	ATE 3 mg/l			
	par inhalation aérosol	ATE 0,5 mg/l			

Irritation et corrosivité

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
1310-73-2	hydroxyde de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 45,4 mg/l	96 h	Onchorhynchus mykiss		

Information supplémentaire

Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

UC39 BioSonic Ultrasonic Cement Remover Concentrate

Date de révision: 18.05.2016

Date d'impression: 15.02.2018

Page 6 de 7

Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 2920
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A., sodium hydroxide, isopropyl alcohol
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8+3
Code de classement:	CF1
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité dégagee:	E2
Catégorie de transport:	2
N° danger:	83
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 2920
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CORROSIVE LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S., sodium hydroxide, isopropyl alcohol
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8+3
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité dégagee:	E2
EmS:	F-E, S-C

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN 2920
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CORROSIVE LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S., sodium hydroxide, isopropyl alcohol
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8+3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	0.5 L
Passenger LQ:	Y840
Quantité dégagee:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	851
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	855
IATA-Quantité maximale (cargo):	30 L

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

UC39 BioSonic Ultrasonic Cement Remover Concentrate

Date de révision: 18.05.2016

Date d'impression: 15.02.2018

Page 7 de 7

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Informations réglementaires UE****Information supplémentaire**

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Prescriptions nationales**Information supplémentaire**

Canada WHMIS: Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements exigés par le RPC.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)